

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2017

Le quatre septembre deux mil dix-sept, une convocation individuelle a été adressée à chacun des membres du Conseil Municipal, à l'effet de se réunir en séance publique, le lundi 11 septembre 2017.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Loïc TRIDEAU, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ▶ PERSONNEL ANIMATION : Contrats d'engagement pour une durée déterminée.
- ▶ Redevance d'occupation du domaine public gaz 2017.
- ▶ Modification des statuts du SIDERM.
 - Adhésion de la Commune d'Ecommoy
 - Réalisation de prestations de service pour toute personne publique.

Questions diverses

Etaient présents :

M. TRIDEAU Loïc, Mme DE PASQUALE Mireille, M. GUEHERY Alain, Mme SURUT Brigitte, M. PAUZAT Laurent, M. DECARPES Gérard, Mme GOURDIN Séverine, M. FREULON Jean-Noël, Mme ANDRE Audrey, Mme GUILLOU Laurence, Mme LE BIHAN Stéphanie, M. ESNAULT Joël, Mme DUPUY Katia, Mme GASNIER Séverine, M. TAYSSE Stéphane.

Etaient absents excusés : M. BODEREAU Emmanuel, Mme GOUET Thérèse, M. DESLANDES Patrick, M. LAMARGOT Laurent.

Secrétaire de séance : Mme DUPUY Katia.

Pouvoirs :

M. BODEREAU Emmanuel a donné pouvoir à Mme DE PASQUALE Mireille.
Mme GOUET Thérèse a donné pouvoir à M. DECARPES Gérard.
M. DESLANDES Patrick a donné pouvoir à M. FREULON Jean-Noël.
Mr LAMARGOT Laurent a donné pouvoir à Mme ANDRE Audrey.

Le procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2017 n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité. Les conseillers présents signent le registre des procès-verbaux.

CONTRATS D'ENGAGEMENT POUR UNE DUREE DETERMINEE

Délibération 2017-35

Pour le bon fonctionnement des rythmes scolaires, il faut prévoir un contrat de coordinateur et 3 adjoints d'animation.

Pour le poste de coordinateur, un animateur, catégorie B, est recruté 24 h 30 par semaine. Ces heures seront annualisées.

Pour les postes d'adjoint d'animation, catégorie C.

1 est recruté 25 heures par semaine.

1 est recruté 21 h 45 par semaine.

1 est recruté 12 h par semaine.

Ces heures seront annualisées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer les postes des animateurs.

VOTE : UNANIMITE.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : GRDF 2017.

Délibération 2017- 36

Monsieur le Maire présente un courrier de GRDF concernant la redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2017.

Conformément aux articles / .2333-84 et L. 2333-86 du Code Général des Collectivités Territoriales, le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que la somme de 378 € soit versée à notre commune pour l'année 2017.

VOTE : UNANIMITE.

MODIFICATION DES STATUTS DU SIDERM.

Délibération 2017- 37

Monsieur DECARPES Gérard présente un courrier du Siderm en date du 18 juillet 2017 sur la modification des statuts du SIDERM.

- Adhésion de la commune d'Ecommoy,
- Réalisation de prestations de service pour toute personne publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré émet un avis favorable pour l'adhésion de la Commune d'Ecommoy et la réalisation de prestations de service pour toute personne publique.

VOTE. UNANIMITE.

QUESTIONS DIVERSES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DU RUISSEAU L'ORNE CHAMPENOISE.

Monsieur le Maire présente une délibération sur la modification des statuts.

L'Article 3 des statuts du Syndicat précise que celui-ci a pour mission « la lutte contre les animaux nuisibles ».

Depuis le 1^{er} janvier 2016 ce sont les GDON et GIDON qui effectuent cette mission.
L'Article 3 sera donc modifié comme suit : suppression de « lutte contre les animaux nuisibles ».

Le Conseil Municipal, émet un avis favorable.

Communication :

Mme Mireille DE PASQUALE informe le Conseil Municipal que le passeur sera prêt la semaine prochaine.

Travaux bibliothèque :

M. Laurent PAUZAT fait savoir au Conseil Municipal que les travaux de la bibliothèque devraient être terminés pour la fin du mois.

Fibre optique :

Une réunion publique aura lieu fin décembre 2017 pour la présentation des fournisseurs d'accès internet, les raccordements privés seront faits en janvier 2018.

Cycle de l'eau :

La compétence eau potable et assainissement sera transférée au 1^{er} janvier 2018 à la Communauté de Communes du Val de Sarthe.

Une réunion aura lieu avec tous les Conseillers Municipaux le 21 septembre 2017 à 20h pour la présentation de la future compétence.

La séance est levée à 22h.